

CRÉATION D'UNE FENÊTRE : MODE D'EMPLOI

mer 20/06/2018 - 15:00

Source *Baticopro.com*

En copropriété, la création des fenêtres se fait généralement lors de la conception du bâtiment, pour une simple et bonne raison : le respect de l'aspect extérieur de copropriété dont l'homogénéisation doit être observée. Il est toutefois possible de créer une fenêtre dans un bâtiment préexistant, moyennant l'obtention de certaines autorisations indispensables à la réalisation des travaux. Voici un mode d'emploi création de fenêtre en copropriété qui vous aidera à ne rien oublier. [Lire la suite](#)



Création d'une fenêtre : mode d'emploi

Source *Baticopro.com*

